

ENDURO DES TERRES NOIRES, 19 ET 20 MAI 2018

REGLEMENT

Table des Matières

1. LE PARCOURS

1.1 Tracé	p.2
1.2 Durée des spéciales	p.2
1.3 Liaisons	p.3
1.4 Parcours, reconnaissances et affichages.....	p.3

2. LE MATÉRIEL

2.1 Vélos et roues	p.4
2.2 Vélos électriques (nouveau)	p.4
2.3 Protections	p.4

3. LES INSCRIPTIONS :

3.1 Ouverture des inscriptions	p.5
3.2 Assurance personnelle	p.5
3.3 Autorisation parentale	p.5
3.4 caution de la puce	p.5
3.5 Tarif d'inscription et navette	p.5 - 6
3.6 Annulation.....	p.6
3.7 Droits à l'image	p.6

4. DÉPARTS ET CLASSEMENTS

4.1 Attribution des numéros et placements catégories	p.6
4.2 Placement de la course du dimanche.....	p.7
4.3 Déroulement de la course	p.7
4.4 Départs des spéciales	p.8
4.5 Catégories	p.8
4.6 Abandon	p.9
4.7 Récompenses	p.9

5. LA PARTICIPATION:

5.1 à 5.3 Conditions	p.9
----------------------------	-----

6. L'ORGANISATION :

6.1 à 6.6 Responsabilités et exclusion du participant.	p.9
---	-----

REGLEMENT

Définition :

L'ENDURO est une discipline du VTT qui propose des spéciales chronométrées à profil majoritairement descendant, reliées entre elles par des liaisons à faire dans un temps imparti. C'est une discipline qui favorise le plaisir, la convivialité, la découverte et l'autonomie.

1. LE PARCOURS

1.1. Le tracé de cette épreuve d'enduro est conçu de telle manière que la sélection entre les concurrents se fasse sur la base des qualités suivantes : *la technique, la polyvalence et la gestion de l'effort*.

Ces valeurs doivent être bien identifiées pour distinguer l'enduro à la fois de la descente et du cross-country.

Le parcours est réfléchi pour promouvoir le plaisir de rouler et la découverte. C'est pourquoi les tracés sont ludiques et empruntent dans leur grande majorité des sentiers.

SAMEDI 19 mai 2018: Le tracé comportera 4 **spéciales** pour 45km environ pour 2100m de D- et 1600m de D+. Il y aura un ravitaillement après la SP2. Il faudra donc **prendre de quoi s'alimenter et boire** pour enchaîner les SP1 et SP2. Suite à la SP3, un autre ravitaillement plus conséquent vous attendra **au stade Jean Rolland** ainsi que votre assistance et un **pointage de sécurité**. Après la SP4, un repas vous sera servi à la **Halle des Sports à côté du stade**.

DIMANCHE 20 mai 2018: Le tracé comportera 3 **spéciales** pour 1400m de D+ et 2000m de D- sur 25km. Après la SP5, un premier ravitaillement vous sera proposé. Suite à la SP6, un passage au stade Jean Rolland vous permettra de vous ravitailler une seconde fois, de vous pointer avant de partir sur la SP7.

1.2. La durée des spéciales chronométrées n'est pas normalisée, tout comme leur dénivelé et leur profil. Mais de manière générale, elle se situe dans une fourchette allant de 4 minutes à 30 minutes maximum.

* Éviter les spéciales trop courtes a plusieurs avantages : d'abord différencier l'enduro de la descente ; ensuite apporter au concurrent la quantité de roulage et de découverte qu'il est venu chercher. La polyvalence et surtout la gestion de l'effort sont les maîtres mots de l'enduro.

1.3 Pour l'enduro des Terres Noires, les liaisons sont faites à vélo, sans aide extérieure. Ainsi, elles proposent aux concurrents de rouler avec leurs amis et de partager leurs impressions afin de garder une certaine convivialité. D'autre part, les liaisons sont le premier élément de sélection physique dans une épreuve d'enduro. D'un point de vue course, elles sont donc primordiales, car elles demandent aux concurrents d'être suffisamment polyvalents et de gérer leur effort pour arriver à temps au départ des spéciales.

Enfin, l'aspect environnemental induit une nouvelle fois l'intérêt des remontées faites à la force des mollets plutôt que par le biais de moyens mécaniques (remontées mécaniques ou navettes). L'enduro se voulant un sport « nature » par excellence, il ne doit pas polluer et doit favoriser la découverte des grands espaces.

Pendant les liaisons, les concurrents s'engagent à respecter le code de la route et à ne pas se faire aider par tout engin motorisé sous peine **de pénalités**.

1.4 RECONNAISSANCE DES PARCOURS :

Il n'y aura pas de reconnaissances officielles des parcours de 2018. Les parcours de l'enduro des Terres Noires 2018 ne seront pas divulgués par l'organisation jusqu'au vendredi 18 mai 2018 à 17h00.

AFFICHAGE DU PARCOURS : Il sera affiché le vendredi 18 mai 2018, à la Halle des Sports au point de retrait des plaques, afin de faciliter l'organisation des suiveurs. Nous mettrons à disposition lors du retrait des plaques des plans pour permettre aux accompagnateurs de suivre leurs proches.

Nous envisageons de mettre en ligne les descriptifs de spéciales et profils, ainsi que le plan de masse, ceci le 18 mai, à partir de 17 h, pour les télécharger.

Attention, le parcours passe sur des sites fragiles ainsi que sur des propriétés domaniales et privées. Nous vous demandons donc lors de votre passage le plus grand respect de cet environnement et du règlement.

Ne jetez rien, s'il vous plait : « respecter la nature, la nature vous respectera ». Garder vos déchets, vous pourrez vous en débarrasser aux ravitaillements ainsi qu'à l'arrivée.

L'organisateur pourra exclure un participant en cas de sortie des tracés ou de jet de détrit.

2. LE MATÉRIEL

2.1 Le vélo devra être le même tout au long du parcours. *En cas de bris de cadre ou de roues, le changement de vélo ou d'équipement devra être fait devant un signaleur* (témoin). Il n'y aura pas de pénalités si le changement est justifié par une éventuelle casse qui sera signalée au bénévole de l'organisation le plus proche. Ceci évitera des réclamations éventuelles.

Sont acceptés sur l'épreuve, les vélos équipés de roues : * 26 pouces ou * 29 pouces ou * 650b

2.2 Vélos électriques : pour cette quatrième édition, les vélos électriques seront toujours acceptés et il y aura une catégorie inhérente à cette pratique. **Attention** dans un souci d'égalité entre tous les participants et de préservation d'une pratique raisonnable, nous avons convenu de n'autoriser **qu'une seule batterie par jour**. Le but étant de sauvegarder le **côté physique du VTT**, la **gestion de l'effort** et d'avoir aussi **une gestion de son matériel. Un marquage** sera donc mis en place pour s'assurer d'aucun changement de batterie qui entraînerait **une mise hors course. Le parcours ne devrait pas poser de problème à tous les vélos électriques puisqu'ils ne dépassent pas 1600m de D+.**

Des contrôles seront mis en place tout au long du parcours.

2.3 PROTECTIONS et autres équipements obligatoires : Par souci de sécurité, la participation à l'épreuve requiert les protections suivantes :

* *Casque intégral obligatoire* (casques à mentonnière amovible tolérés)

* *Gants longs obligatoires*

* *Sac à dos avec dorsale intégrée ou dorsale obligatoire.*

* **Genouillères obligatoires.**

* Les protections coudières sont fortement recommandées

Par ailleurs, l'organisateur demande à chaque participant de porter son casque sur la totalité du parcours, y compris dans les liaisons.

*Chaque concurrent est tenu de posséder **un téléphone portable durant toute la durée de la course**, afin de contacter l'organisateur en cas d'accident ou toute autre urgence. A savoir que le numéro de téléphone du directeur de course est indiqué sur la plaque de course.

***La plaque de course devra être installée à l'avant du guidon** en position de manière à laisser le numéro lisible.

3. LES INSCRIPTIONS :

3.1 L'enduro des Terres Noires » 2018 est ouvert à 450 participants. L'inscription se fera sur le site <http://www.raid-des-terres-noires.com> à partir du **lundi 19 février 2018 à 18h00.**

L'inscription implique l'adhésion du présent règlement.

3.2 Les concurrents doivent être couverts par leur assurance personnelle : **licence FFC ou UCI.**

Les SEULES LICENCES ACCEPTÉES sont : licence FFC et UCI pour les étrangers.

Chaque licence sera gardée durant tout le week-end.

Pour les non licenciés FFC :

La licence FFC journalière ayant disparu, vous pourrez souscrire en OPTION une assurance Individuelle Accident pour la course (identique à un licencié) , au montant forfaitaire de 8€

Elle doit être réservée en ligne au moment de l'inscription. Comme les licences à la journée n'existent plus il ne sera pas possible de prendre ce type d'assurance sur place.

En cas de non souscription de l'assurance lors de l'inscription sur le site, il faudra faire mention de « je reconnais ne pas avoir pris de licence. Je reconnais donc avoir souscrit une assurance moi-même et je ne ferai pas appel à l'assurance FFC.»

Pour les non licenciés, il faudra aussi fournir le certificat médical de « **non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition** » est obligatoire et il doit dater de **moins d'1 an**. Une copie sera demandée et **conservée**. il ne sera pas rendu.

3.3 Une autorisation parentale sera exigée pour les participants de moins de 18 ans non accompagnés.

ATTENTION : Pour les cadets et les juniors qui souhaitent participer, ils auront leur propre catégorie.. Après l'inscription en ligne, les parents doivent rédiger et envoyer par courrier une demande participation : « **Je soussigné, père/mère, autorise mon enfant à participer à l'Enduro des Terres Noires.** » (avec la signature du jeune coureur et un mail ou N° de tel portable). Pour une communication lors de la remise des prix, prière de joindre un palmarès. Le comité d'organisation validera l'inscription. Sans ce document écrit, le coureur ne pourra pas prendre le départ.

A envoyer à terresnoires@sportorama.fr

3.4 Un chèque de caution de 100€ sera demandé pour chaque inscription, le vendredi soir ou le samedi matin pour s'assurer de la restitution de la puce de chronométrage le dimanche. La licence sera restituée en même temps.

3.5 Le tarif d'inscription à l'enduro des Terres Noires 2018 est de 75€ Cela inclut pour les deux jours de compétition:

- une plaque de course avec horaire de départ et le chronométrage par puce.
- 4 ravitaillements sur les deux jours + deux repas (samedi soir et dimanche à l'arrivée) et l'accès à la soirée.
- le maillot de l'édition 2018 et les cadeaux au retrait des plaques.
- un accès au complexe des Eaux Chaudes piscine + sauna + hammam.
- une photo offerte à chaque pilote.
- des surprises.

ATTENTION: une option navette à **5€ par jour** est proposée uniquement au moment de l'inscription. Il sera impossible de s'inscrire sur place.

3.6 ANNULATION :

Vous ne pouvez pas vendre ou échanger vos places entre vous, elles seront non valables.

- soit vous cédez votre place à un ami et vous vous faites directement rembourser par celui-ci, **dans ce cas, il nous faut un mail et l'accord de l'inscrit concerné.**

-soit vous demandez un remboursement **uniquement sur justificatif médical**, 10€ vous seront déduits de votre paiement pour frais de banque et gestion (la CB qui a servi à payer sera crédité de cette somme).

MERCI de nous contacter par mail : vttrando04@gmail.com

Sachez qu'à partir du 30 avril 2018 tout remboursement ou annulation ne sera plus possible même sur justificatif médical.

3.7 Droits à l'image : Par défaut, tout concurrent accorde automatiquement à l'organisateur de cette épreuve, au photographe de l'épreuve ainsi qu'au caméraman le droit de réaliser et d'utiliser des photos et vidéos de lui, à des fins journalistiques ou promotionnelles. Toutefois, chaque participant reste propriétaire de son image. De fait, s'il refuse que des photos soient faites et exploitées à des ces fins, il lui suffit de le signaler au moment de l'inscription sur papier libre.

4. DÉPARTS ET CLASSEMENTS

4.1 ATTRIBUTION DES NUMÉROS ET PLACEMENT de la course du samedi :

L'organisation placera les concurrents selon le critère choisi au moment de l'inscription: **PERFORMANCE** ou **AFFINITE**.

Le groupe **PERFORMANCE** sera ordonné en fonction des palmarès de chacun pour éviter au maximum de rattraper le concurrent précédent. Pour cela, il faudra que chacun donne son palmarès (régional, national voire international) au moment de l'inscription.

Le groupe **AFFINITE** sera constitué par les pilotes eux-mêmes qui donneront les noms et prénoms des amis avec lesquels ils souhaitent rouler et éventuellement l'ordre dans lequel ils désirent partir.

Pour cela, il suffira de préciser au moment de l'inscription avec qui il veut rouler et dans quel ordre.

(Exemple: 1er Mr X, 2ème Mr B., 3ème Mr Z...)

Les premiers concurrents à partir seront les plaques 400 à savoir le groupe « affinité » qui sera suivi des cadets, des juniors, des féminines et du groupe « performance » jusqu'à la plaque n°1 qui sera le dernier à s'élancer. Enfin les VTTAE avec des plaques distinctives suivront le numéro 1 avec une minute d'écart afin de ne pas gêner la course des VTT sans assistance.

Les juniors pourront avoir des plaques réservées dans les 50 premiers. Ils seront classés selon leur palmarès qu'ils veilleront à bien communiquer à l'organisation. Ils devront réaliser les 4 spéciales comme les autres catégories. Étant donné la longueur générale de l'épreuve et la difficulté physique qui en découle, nous proclamerons le classement des **cadets et des filles** à partir des résultats des **trois premières spéciales du samedi (SP1-SP2-SP3)**. Ils auront ainsi une difficulté de moins (une journée à 1000m de D+ pour 30km).

Ces deux catégories seront donc classées sur 3 spéciales au lieu de 4, le samedi uniquement.

Toutefois, s'ils veulent figurer dans le classement scratch ou s'ils s'en sentent capables, ils auront la possibilité de prendre le départ de la spéciale 4 aux heures de départ prévues sur leur timing.

Ils figureront ainsi sur les deux classements, à savoir leur catégorie respective et le scratch.

4.2 PLACEMENT de course du dimanche:

Tout le monde sera placé en fonction de son classement de la veille, même les féminines, les cadets qui n'auront couru que 3 spéciales et les VAE.

Les autres coureurs qui n'auront fait que 1,2 ou 3 spéciales le samedi seront les derniers à s'élancer.

Pour la course du dimanche, les féminines et les cadets seront classés dans l'ordre de départ suivant: en ajoutant le temps le temps médian de la spéciale 4, ils seront donc insérés entre les participants ayant effectué les 4 spéciales du samedi. A noter, les VAE seront également insérés dans les départs du dimanche.

4.3 DÉROULEMENT DE LA COURSE :

Le coureur déclaré vainqueur sera celui ayant effectué la totalité du parcours en un minimum de temps, par cumul des temps de chaque spéciale. *En cas d'égalité à la seconde près*, le nombre de meilleures places dans chaque spéciale départagera les concurrents. En cas de nouvelle égalité, le temps de la dernière spéciale départagera les concurrents.

Les compétiteurs devront se présenter au départ des spéciales à l'heure indiquée par leur feuille de pointage. Le chronométrage de la spéciale 1 démarrera quoi qu'il en soit à l'heure prévue. Les compétiteurs en retard pourront partir après leur heure à condition d'avoir été pointés par les commissaires et de ne pas gêner le déroulement des départs. Les compétiteurs s'engagent à réaliser le parcours dans son intégralité, sans sortir des sentiers balisés, et sans prendre un quelconque raccourci. Tout concurrent pris sur le fait par un commissaire en train de couper la rubalise, le sentier ou le parcours, volontairement ou involontairement, sans rejoindre le tracé là où il est sorti, sera sanctionné par une pénalité de 10 minutes sur son temps total en

spéciale.

4.4 Les départs des spéciales s'effectueront un par un toutes les 10 secondes. Ces départs s'effectueront sous le contrôle de nos bénévoles qui assureront le respect des horaires et les pointages. Ce délai de 10 secondes passera à **15 secondes** pour les plaques **1 à 150** et pour les **100 premiers du dimanche**.

Attention, le samedi soir à partir de 19h30, les horaires de départ seront distribués en fonction non pas des plaques de course mais du classement du samedi (1er, 2ème...). Un podium provisoire sera établi.

Le dimanche, tous les pilotes rouleront selon leur classement et il n'y aura plus de placement par catégorie.

4.5 Classements et catégories :

CATÉGORIES RÉCOMPENSÉES : **Scratch** / **Féminines** / **cadets (15-16 ans)** / **junior -17-18ans** / **Séniors (19-39ans)** / **Masters (40 ans et plus)** / **VAE** et **Equipe** : 3 pilotes inscrits à l'enduro peuvent former un équipage en plus de leur classement individuel pour tenter de gagner en catégorie TEAM.

Pour s'inscrire pas besoin d'être du même club ou team, peu importe la catégorie nous cumulerons vos 3 temps scratches afin de réaliser le classement.

4.6 En cas d'abandon en cours de parcours, le concurrent sera tenu de prévenir le PC course par téléphone en indiquant avant quelle spéciale il abandonne. En tous les cas, **chaque spéciale non parcourue sera créditée d'une heure** de temps de parcours. Le classement général tiendra compte de ce barème.

4.7 RÉCOMPENSES : Price money total de **1000 €** pour les **3 premiers du scratch, la première féminine et le premier VTTAE** (sous réserve d'avoir au moins 5 pilotes inscrits dans la catégorie).

Catégorie	1er	2ème	3ème
Scratch	400,00 €+lots, invitations au prochain raid et enduro	200,00 €+lots, invitations au prochain raid et enduro	100,00€+lots, invitations au prochain raid et enduro
Master(+de40 ans)	invitations au prochain raid et enduro + lots	lots	lots
Junior(17à 18 ans)	Invitation à l'enduro 2020+ lots	lots	lots
Cadet (15-16 ans)	invitation à l'enduro 2020+ lots	lots	lots
Féminine:	200,00 €+lots, invitations au prochain raid et enduro	100,00 €+ lots	lots
Senior:	lots, invitations au prochain raid et enduro	lots	lots
VAE:	lots, invitations au prochain raid et enduro	lots	lots
Equipe:	Lots, 3 invitations à l'enduro 2020	lots	lots

Les podiums ne sont pas cumulables (un coureur qui monte sur le podium au scratch ou dans sa catégorie ne peut plus prétendre à un autre podium, sauf par équipe)

5. LA PARTICIPATION:

5.1 Tout coureur est tenu de **signaler son abandon** à l'organisation en utilisant le N° de téléphone du « PC course » indiqué sur sa plaque de course.

5.2 Chaque participant est sensé **maîtriser son vélo**. Les passages les plus délicats seront signalés. Pensez à rester lucide et à garder des forces pour chaque difficulté (montée ou descente !) Le Club organisateur ne saurait être tenu pour responsable de tout accident ou incident de pilotage ou d'un manque de maîtrise survenu au cours des épreuves.

5.3 Chaque participant doit **être sûr de son équipement** (vélo et casque) afin qu'il lui assure la meilleure sécurité sur les parcours. L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable d'accident ou d'incident survenu à la suite d'un défaut mécanique.

6. L'ORGANISATION :

6.1 L'organisation dégage sa responsabilité en cas de détérioration, perte, vol de matériel ou équipements individuels pendant l'épreuve. Un parc fermé et sécurisé sera mis en place à l'arrivée de chaque journée afin que les coureurs puissent récupérer leur véhicule pendant les navettes. Il suffira de réserver gratuitement la navette au moment de l'inscription.

De plus, ils pourront aussi laisser leur vélo lors des repas du samedi soir et du dimanche midi.

Attention, le gardiennage de nuit suite au repas ne sera pas assuré. Parc à vélo sécurisé jusqu'à 21 heures samedi et 16 h dimanche.

6.2 Les organisateurs se réservent le droit d'annuler les épreuves si les conditions s'avéraient défavorables à leur bon déroulement.

6.3 En cas d'annulation d'épreuve ou de non présentation au départ (sauf cas de force majeure avec justificatif), les droits d'inscription restent en partie acquis pour l'organisation.

6.4 L'organisation se réserve le droit d'utiliser les photos de l'épreuve à des fins publicitaires ou autres.

6.5 L'organisateur décline toute responsabilité en ce qui concerne les concurrents faisant une fausse déclaration à l'inscription.

6.6 Tout manquement à ce règlement, entraînera l'exclusion immédiate du participant.

Le comité d'organisation, VTT RANDO 04

Le 2 Février 2018.

